

AU MALI

SOUTENIR UNE FILIÈRE RIZ LOCALE INNOVANTE



Entretien avec Christophe Brismé (SOS Faim Belgique)

La zone Office du Niger est un périmètre de culture irriguée situé dans le delta intérieur du fleuve Niger. Il fournit 30 % du riz consommé au Mali. Le Syndicat des exploitants agricoles de l'Office du Niger (Sexagon), appuyé par SOS Faim, y a expérimenté un système de riziculture intensive (SRI). Retour sur cette expérience et les enjeux de la filière riz avec Christophe Brismé, responsable des partenariats au Mali et au Niger pour SOS Faim Belgique.

Dans le cadre d'un projet porté par :



www.sosfaim.org



Qu'est-ce qui explique l'attractivité de la zone Office du Niger ?

Les cultures ne dépendent pas du climat grâce à un système d'alimentation en eau par gravité, donc sans frais de fonctionnement de motopompe. Cela rend la riziculture possible en contre-saison [*saison sèche*]. Les engrais y sont subventionnés. La zone produit plus de la moitié du riz malien.

Quels en sont les limites ?

Le rythme des aménagements agricoles dans la zone est inférieur à celui de l'accroissement de la population. De nouveaux arrivants s'installent. Comme la taille des familles s'accroît, la terre est partagée entre les enfants. Que ce partage soit officiel ou officieux, chaque famille a une parcelle de moins en moins importante. Et la disponibilité en eau dans la zone est de moins en moins garantie. L'Office du Niger ferme maintenant certains canaux en saison sèche.

Comment réagit le mouvement paysan ?

Sur le foncier, la difficulté touchant essentiellement les femmes et les jeunes, certaines organisations paysannes (OP) maliennes et leurs faitières ont demandé qu'au moins 30 % des superficies nouvellement aménagées leur soient accordées. Mais la loi foncière de 2017 a

finalement fixé à 15 % le minimum de terres nouvellement aménagées par l'État ou les collectivités territoriales devant être attribuées aux groupements et associations de femmes et de jeunes. Certaines OP en sont satisfaites, d'autres estiment que ce n'est pas suffisant.

Les femmes ont traditionnellement un accès facilité à la terre en contre-saison, pour cultiver du riz ou faire du maraîchage. Certaines organisations, notamment Faso Jigi et Fecopon, prônent d'ailleurs la diversification des productions grâce au maraîchage. Elles accueillent les productrices d'oignons au sein de leur structure et améliorent ainsi leur participation grâce aux associations féminines.

La diversification est aussi une réponse au problème de disponibilité hydrique. Les paysans cherchent des cultures et des techniques moins consommatrices en eau. Cela vient conforter l'approche globale qu'a SOS Faim vis-à-vis de l'exploitation agricole qui doit être analysée dans son ensemble, et non filière par filière.

Vous prônez aussi le système de riziculture intensive (SRI).

Ce système nous semblait être la panacée : rendements supérieurs avec moins de consommation d'eau, en plus de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En effet, dans la riziculture classique, le riz est cultivé dans une lame d'eau constante dans le sol, ce qui favorise le développement des bactéries qui décomposent les matières organiques en émettant du méthane, un gaz à effet de serre.

La technique du SRI consiste à repiquer des plants de riz à un stade précoce, en faisant des espaces plus importants (pour profiter pleinement des propriétés de tallage¹ du riz), à apporter des engrais organiques et à faire varier la hauteur de la lame d'eau.

Aucune étude scientifique ne s'est penchée précisément sur la réduction effective des émissions avec la technique du SRI, mais l'hypothèse vient du fait qu'à partir du moment où la parcelle n'est plus constamment sous eau, on favorise le développement des bactéries aérobies qui absorbent des gaz à effet de serre.



Champ de riz inondé © SOS Faim Belgique

¹ Capacité de produire de multiples tiges et donc de multiples épis à partir d'une seule plantule repiquée

Quelles sont les contraintes du SRI ?

Après avoir effectué un premier test en conditions réelles avec le Sexagon, nous avons réalisé que cette technique demande un travail plus intense car il faut désherber plus souvent. En effet, dans la riziculture classique, le maintien d'une lame d'eau relativement importante permet le contrôle des mauvaises herbes, alors que celles-ci prolifèrent plus facilement dès lors que la lame d'eau diminue. À cause du désherbage, il est plus aisé de pratiquer le SRI sur des petites surfaces. En contre-saison, les parcelles cultivées sont plus réduites, mais la main d'œuvre est également moins nombreuse du fait des migrations saisonnières. Cela a un peu freiné l'adoption du SRI.

Quelles sont les politiques publiques en faveur de la riziculture ?

Pour le moment, elles tiennent principalement à la subvention des engrais. Du matériel agricole (tracteurs, motoculteurs) est parfois distribué. La limitation du taux d'intérêt, pour faciliter l'accès au financement, devrait aussi être examinée.

Il y a quelques années, subventionner les taux d'intérêt était un peu tabou. La rentabilité des activités agricoles tournant autour de 6 ou 8 %, il n'est pourtant pas tenable de contracter des crédits à un taux de 15 %. Il faut bien que quelqu'un subventionne les taux d'intérêts. La plupart des pays subventionnent leur agriculture. Pourquoi ne pas le faire en Afrique de l'Ouest via la subvention des taux d'intérêt des crédits pour l'agriculture ?



Sacs de riz importés © SOS Faim Belgique

Comment proposer des crédits accessibles aux paysans ?

Cela existe déjà : l'organisme de crédit paysan Kafo Jiginew (« l'union des greniers » en bambara) représente à lui seul environ 30 % de la microfinance malienne. Kafo était présente essentiellement dans la zone cotonnière, et SOS Faim a favorisé son installation dans la zone Office du Niger, en

prenant en compte une partie de ses frais de fonctionnement et en mettant à sa disposition des lignes de crédits. Puisque SOS Faim prenait en charge toute une série de coûts, Kafo a été en mesure de proposer des crédits à des taux accessibles.

Par la suite, Kafo a fonctionné avec ses propres fonds. Pour éviter une hausse trop importante du taux d'intérêt, nous avons continué à subventionner les frais de personnel de Kafo jusqu'à fin 2016. Désormais, les OP traitent directement avec Kafo ou d'autres institutions. Pour le moment, nos partenaires ne nous ont pas signalé de hausses importantes des taux, sans doute car Kafo est sélectif dans le choix des dossiers financés et qu'il existe un peu de concurrence entre les instituts de microfinance dans le zone Office du Niger.



Siège de Kafo Jiginew © CFSI

Comment la consommation de riz va-t-elle évoluer ?

La consommation va continuer à augmenter, mais elle sera répartie sur deux segments de marché : d'un côté le riz bon marché, provenant aujourd'hui essentiellement d'Asie, et de l'autre le riz de meilleure qualité, bien emballé. Bien que la qualité gustative du riz malien soit appréciée, il ne répond pas encore totalement aux exigences des consommateurs citadins. Son taux d'impureté reste trop élevé. L'amélioration de la transformation et du packaging du riz produit au Mali sont les véritables enjeux pour répondre à l'augmentation de la consommation.

Faut-il y voir une opportunité pour les OP de se saisir d'activités de transformation ?

La législation ne permettant pas à un syndicat d'avoir des activités économiques, le Sexagon a externalisé la transformation en créant la coopérative Fecopon. Cette coopérative a dû se structurer, transformer, commercialiser, dans un délai relativement court. La barque était trop pleine, l'expérience n'a pas été concluante.

Faso Jigi [*autre OP*] s'en sort mieux en ne faisant que de la production et la commercialisation. Si les OP veulent se lancer dans la transformation, elles doivent y aller progressivement, peut-être la confier à des structures qui en ont l'habitude, ou encore nouer des contrats. Au Burkina Faso, les OP de la filière riz ont l'habitude de contractualiser avec des transformatrices. Il y a aussi là-bas plus de femmes étuveuses qu'au Mali.

Les organisations professionnelles ont-elles des ressources humaines suffisantes ?

Il leur est difficile d'avoir des ressources humaines pérennes. Fecopon a dû remplacer toute son équipe fin 2016. Les OP n'ont pas les moyens de payer du personnel compétent acceptant de s'éloigner de la capitale. Certains profils sont très recherchés et on voit une escalade du coût salarial. Les ONG internationales « débauchent », parfois involontairement, le personnel des OP. C'est un problème important que l'on retrouve également au niveau des ONG locales, elles aussi en concurrence avec des bailleurs de fond et des ONG internationales pour avoir du personnel de terrain compétent. De plus, l'insécurité de certaines zones du Mali n'incite pas les employés à aller s'y installer.



Stock de riz du Sexagon © SOS Faim

Quelles sont les autres défis à relever pour l'aval de la filière ?

Le principal plaidoyer à mener, pas seulement pour le Mali mais pour toute l'Afrique de l'Ouest, est la limitation des importations de riz asiatique subventionné ou la mise en place d'une barrière tarifaire à l'entrée de ce riz. Car le consommateur urbain préfère un riz bon marché à un riz local, certes de meilleure qualité, mais plus cher. Nous avons participé avec Rikolto à un programme riz cofinancé par l'UE. La déclaration finale de l'atelier de capitalisation contenait ce volet de plaidoyer sur les importations de riz.

Entre 2014 et 2016, des organismes de sécurité alimentaire, dont le Programme alimentaire mondial (Pam) et l'Office du produit alimentaire malien (Opam), ont acheté du riz directement auprès des riziculteurs locaux. Le plaidoyer de la plateforme nationale des producteurs de riz avait été efficace. Mais nous nous étions peut-être réjouis trop tôt car, lors de la campagne suivante, l'Opam n'a plus effectué ses achats de riz auprès des producteurs, détenant un stock de riz invendu de la saison précédente.

Je pense que si l'on parvient à faire ce plaidoyer sur la limitation des importations de riz, non pas à l'échelle d'un pays, mais à l'échelle sous-régionale, auprès de l'Uemoa et de la Cedeao, cela pourra aboutir. Il ne faudrait toutefois pas limiter les importations sans s'assurer que la production locale puisse couvrir les besoins. Tout réside dans la coordination.

Propos recueillis en septembre 2017 par Marie Cosquer (CFSI)



Paysan de l'Office du Niger © SOS Faim

Pour creuser le sujet :

- [Déclaration de Ouagadougou pour la mise en œuvre inclusive de l'Offensive riz, 2017](#)
- [Témoignage, *Au Burkina Faso : une franchise pour les étuveuses de riz*, 2018](#)
- [Étude, *Les agricultures familiales du monde : le Mali*, 2013](#)
- [Film, *Du riz et des hommes*, 2008](#)
- [Information, *Le bilan de la filière riz dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest*, 2016](#)

Ce projet a bénéficié d'un financement de la Fondation de France dans le cadre du programme Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao) appel de 2014 (n°17).

Le programme Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao) est porté par la Fondation de France et le CFSI. Il bénéficie de la contribution de la Fondation JM.Bruneau (sous égide de la Fondation de France) et de l'Agence française de développement. Seed Foundation participe également au volet capitalisation du programme. Le Roppa est membre du comité d'orientation et de suivi du programme.



FONDATION JM.BRUNEAU
Sous l'égide de la Fondation de France



RÖPPA
Afrique Nourricière